



XXXV^{ème} Chapitre général

ORIENTATIONS

Introduction

« *Passons sur l'autre rive* » (Mc 4, 35), est la devise que nous, Filles du Cœur de Marie, avons adoptée pour notre XXXV^{ème} Chapitre général. C'est Jésus qui s'adresse à nous à travers cette Parole. Jésus ne dit pas : « *je passe* » ou « *tu passes* », mais « *passons* ». C'est un pluriel qui nous rappelle que nous faisons ce chemin avec Lui, avec Jésus pauvre et humble, qui nous appelle aujourd'hui, sur les pas de nos fondateurs, à collaborer à sa mission.

L'assemblée capitulaire, soutenue par l'ensemble du Corps religieux, a voulu ramer au souffle de l'Esprit Saint et accueillir ses appels. Le charisme que nous avons reçu d'Adélaïde de Cicé et du Père de Clorivière nous pousse à être une présence compatissante et prophétique dans un monde marqué par la violence et par d'innombrables blessures.

Les propositions émanant de toutes les Provinces/Région ont soulevé des questions importantes. Tout ce que nous avons travaillé, réfléchi et vécu nous a amené à nous sentir fortement appelées à vivre la communion, en renforçant la participation et en dynamisant la mission. Nous voulons vivre notre internationalité d'une manière nouvelle afin de répondre avec audace à la mission universelle dans l'esprit de l'écologie intégrale, pour que toute la création atteigne la plénitude dont Dieu rêve.

La réflexion personnelle, le partage en tables de discernement, dans les groupes linguistiques et en plénière nous ont amené à **identifier ces appels de l'Esprit** :

I. MISSION EN CHEMIN SYNODAL

« *Être attentives aux besoins de nos contemporains...* » (C.8)

- a. Selon l'héritage d'Adélaïde de Cicé, qui s'est laissée conduire par l'Esprit de Jésus, oser aller aux périphéries existentielles d'aujourd'hui pour nous occuper des plus vulnérables, conscientes que la pauvreté a de multiples visages.
- b. Avec Marie, Reine de la paix, dans un monde blessé par la violence, comme celui de nos fondateurs, être des artisans de paix par notre vie consacrée, priante et prophétique.
- c. Intensifier la pastorale de la famille dans ses différents problèmes actuels.
- d. Comme le bon Samaritain, accueillir et accompagner les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les réfugiés, les migrants...
- e. En témoins joyeux, accompagner le discernement des vocations.

« *...construire AVEC D'AUTRES un monde plus juste et plus humain...* » (C.14)

- a. Écouter les cris des peuples, cultiver une spiritualité de la synodalité, en participant et en collaborant avec d'autres Provinces/Région, Instituts, organisations et laïcs.
- b. Suivre la voie synodale, en développant la collaboration, le travail d'équipe et le leadership participatif par le biais d'une communication non violente et d'un dialogue authentique dans la poursuite du Bien commun.

- c. Promouvoir le dialogue interreligieux, interculturel, œcuménique et intergénérationnel, chemin vers l'amitié sociale et la fraternité universelle.
- d. Travailler ensemble en synergie, en partageant le charisme et la mission au sein du Corps religieux et avec d'autres.

« ...tenir leur cœur dans le silence et la paix... » (C.19) « la mission..., œuvre commune à laquelle toutes collaborent par la prière... » (C.20)

- a. Avec Marie pour modèle, approfondir notre charisme d'intériorité, de cordialité et de discernement. Vivre l'eucharistie dans toutes ses dimensions.
- b. Avoir toujours plus conscience que la prière des sœurs âgées est une source de vitalité pour la Société ; leur confier cette mission spécifique en animant un réseau de prière au niveau mondial et en favorisant les rencontres intergénérationnelles.
- c. Pour toutes les FCM, intensifier la prière pour les vocations.

II. ÉCOLOGIE INTÉGRALE

« ...Vivre une conversion écologique... » (C.15)

- a. Nous éduquer et éduquer à l'écologie intégrale pour entrer dans un changement de mentalité et de comportement qui fasse de la citoyenneté planétaire une réalité qui respecte la diversité humaine et la biodiversité.
- b. Nous engager, dans la mesure du possible, avec l'Église universelle à mettre en œuvre les objectifs de la plate-forme d'action *Laudato Si* et à réaliser ainsi la protection de notre maison commune et la transformation de la vie consacrée.
- c. Nous laisser interpellé par les différentes formes de pauvreté en révisant notre style de vie selon l'honnête nécessaire.

III. FORMATION ET INTERNATIONALITÉ

« ... conformer la Fille du Cœur de Marie au Christ...pour se laisser conduire par l'Esprit Saint » (C.82)

- a. Nous former de manière intégrale tout au long de la vie pour répondre aux besoins de la mission actuelle et aux nouvelles réalités.
- b. Encourager les FCM à se former au discernement, à l'accompagnement, à la conversation spirituelle, à la prévention et à l'action contre les abus de toutes sortes.

« ... Pourquoi pas dans tout l'univers ? » (C.11)

- a. Vivre plus profondément l'internationalité de notre charisme afin de répondre avec audace à la formation et à la mission universelle. Encourager la solidarité et le soutien entre les Provinces/Région par le partage des ressources humaines, financières et spirituelles.
- b. Encourager les échanges internationaux dès la formation initiale et dans la mesure du possible, les échanges interprovinciaux/régionaux.
- c. Organiser des sessions internationales et des pèlerinages aux sources de la Société pour toutes les FCM, au moins une fois dans la vie, si c'est possible.

IV. GESTION DES BIENS

« ...gestion évangélique centrée sur le partage et la communion » (C.184)

- a. À la recherche du Bien commun, promouvoir le dialogue authentique et la transparence.
- b. Planifier et évaluer la gestion économique des Provinces/Région afin de répondre aux besoins de toutes les FCM et de la mission.

- c. Dans une approche synodale centrée sur la mission, discerner la gestion durable des ressources humaines, financières et infrastructurelles des Provinces/Région, et prendre conscience de cette responsabilité dès la formation initiale.
- d. Assurer la formation des économistes à tous les niveaux.

MONDE VIRTUEL

« *La Société est ouverte aux besoins des temps ...* » (C.13)

Le monde virtuel fait partie de notre réalité et est présent dans le monde entier. Nous nous sentons appelées à utiliser davantage les ressources numériques avec créativité, efficacité et responsabilité pour :

- L'évangélisation,
- La formation,
- La promotion des vocations,
- La connaissance de notre patrimoine historique,
- Le renforcement du cor unum...

- Le Chapitre a approuvé la nouvelle version du **Directoire**. Il clarifie les *Constitutions* et fait partie du droit propre de la Société des Filles du Cœur de Marie. Chaque Fille du Cœur de Marie est appelée à le connaître.

DÉCISIONS

- **LOGO**

Le logo proposé par le Conseil général sortant est accepté comme « logo officiel » écrit en français. (Il pourra être utilisé dans une autre langue, si les Provinces/Régions le souhaitent).

- Déléguer au Conseil général le lancement d'**un processus de discernement**, en synodalité, pour la réorganisation des Provinces et Région, en dialogue avec les Provinces/Région concernées, afin de promouvoir la vitalité du Corps religieux et de la mission, et si possible, oser faire de nouvelles fondations.

- En ce qui concerne le « **site du 39** », **lieu de la Maison générale à Paris** (rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris), c'est le patrimoine commun de toute la Société ; nous ressentons la responsabilité d'en prendre soin et de le préserver au service de toutes les Filles du Cœur de Marie, et de le garder comme lieu de rencontre, de formation et de mémoire pour toutes.

- **COMMISSIONS CRÉÉES A LA LUMIÈRE DES ORIENTATIONS DU CHAPITRE :**

1. Formation
2. Communication
3. Fondateurs et partage du charisme
4. Ecologie intégrale

Il est demandé que chaque Commission s'engage à avoir les jeunes en perspective.

- Nous proposons que chaque Provinciale/Régionale fasse réaliser dans sa Province/Région **un Protocole de prévention et d'action contre les abus** afin de parvenir dès que possible à un Protocole pour la Société des Filles du Cœur de Marie.

ASPECTS À SIGNALER

VOTÉ ET APPROUVÉ POUR AJOUTER AU DIRECTOIRE :

Dans cet appel à vivre notre internationalité d'une manière nouvelle et plus complète, certaines décisions ont été prises et sont incorporées dans le *Directoire*, parmi lesquelles nous soulignons les suivantes :

- Il convient que la Supérieure de la Réunion de la Maison Générale soit invitée au Conseil Général élargi qui précède le Chapitre Général. (Au n° 25)
- Veiller à ce que les FCM élues ou appelées à la Maison Générale pour le service international bénéficient de droits financiers et légaux (rétribution, couverture sociale et sanitaire, assurance, cotisation pour la retraite). (n° 28)
- La Réunion internationale de la Maison Générale élit une déléguée lors de son Chapitre local. Celle-ci ira directement au Chapitre général. (n° 30)